

Bachelier en enseignement section 2 Go teaching - Section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

DD205 Fondements disciplinaires des sciences et de la format			
Ancien Code	PEDD2B05FMTTN	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEXB2050		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Emmanuel DRUART (druarte@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise les fondements disciplinaires essentiels pour enseigner les matières de sciences et FMTTN en portant le focus sur des éléments spécifique de la P1 à la P6 (savoirs, savoir-faire et compétences) en lien avec le référentiel du tronc commun et les programmes, ainsi que l'acquisition des ressources indispensables à leur mise en œuvre.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.2 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

- 3.2.1 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

Sous Compétence 3.3 Maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

- 3.3.1 Maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

Sous Compétence 3.4 Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

- 3.4.1 Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
- Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- 3.5.1 la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage,

comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;

- 3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

Sous Compétence 3.6 Maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

- 3.6.1 Maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

Sous Compétence 3.7 Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

- 3.7.1 Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

Acquis d'apprentissage visés

AAT5 - Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

AAT6 - Démontrer une compréhension et une adhésion aux enjeux de la langue de scolarisation et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, conscient des inégalités d'accès à la culture de l'école

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDD2B05FMTTNA Fondements disciplinaires des sciences et de la formation ma 45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDD2B05FMTTNA Fondements disciplinaires des sciences et de la formation ma 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation du module fait l'objet d'un test dispensatoire écrit en novembre de l'année académique en cours.

En cas de réussite, les crédits du module sont validés.

En cas d'échec, si l'étudiant est admis à poursuivre le parcours Go Teaching, un examen est organisé lors de la session de janvier de l'année académique en cours.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2 Go teaching - Section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 48

Fax : +32 (0) 65 40 41 52

Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Fondements disciplinaires des sciences et de la formation ma			
Ancien Code	14_PEDD2B05FMTTNA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEXB2051		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emmanuel DRUART (druarte@helha.be) Emmanuel DRUART (druarte@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise les fondements disciplinaires essentiels pour enseigner les matières de sciences et FMTTN en portant le focus sur des éléments spécifiques de la P1 à la P6 (savoirs, savoir-faire et compétences) en lien avec le référentiel du tronc commun et les programmes, ainsi que l'acquisition des ressources indispensables à leur mise en œuvre.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

AAT5 - Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

AAT6 - Démontrer une compréhension et une adhésion aux enjeux de la langue de scolarisation et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, conscient des inégalités d'accès à la culture de l'école

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les apprentissages spécifiques à acquérir sont en lien avec les programmes du SEGEC de la P1 à la P6 des disciplines à enseigner suivantes : sciences, FMTTN. Les connaissances à maîtriser reprennent des éléments en lien avec:

- la définition et l'organisation du "vivant"
- le développement et les besoins fondamentaux des plantes
- l'organisation du règne animal
- les notions de base en écologie
- les principaux systèmes du corps humain
- La lumière et la vision
- Le son et l'audition
- L'eau et les états de la matière
- Les notions de base en électricité

Démarches d'apprentissage

Apprentissage autonome des savoirs et compétences visés.

L'étudiant dispose pour ce faire de ressources en ligne en lien avec l'ensemble de la matière, des exercices-types ainsi que des exemples de questions.

Deux séances d'accompagnement sont organisées.

En début de quadrimestre, une première séance permettra de présenter les objectifs et les contenus spécifiques du module, des pistes méthodologiques pour se préparer ainsi que les formes et les modalités des tests dispensatoires de novembre.

A la fin du mois d'octobre, une seconde séance sera organisée durant laquelle l'enseignant responsable du module aura l'occasion de répondre aux questions des étudiants sur d'éventuels points de matière et/ou sur les modalités des tests dispensatoires.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance questions/réponses

Aide individuelle à la demande de l'étudiant

Sources et références

L'étudiant trouvera sur la plateforme :

- Une présentation du module et de ses attendus
- Une table des matières détaillée des contenus à s'approprier et des acquis d'apprentissage visés reprenant l'ensemble de la matière
- Le référentiel du tronc commun ainsi que les différents programmes du SEGEC.
- Différents supports d'apprentissage
- Des exemples-types de questions de CEB et leur corrigé
- Quelques références bibliographiques et/ou sitographiques utiles

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

sur la plateforme ConnectEd

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation du module fait l'objet d'un test dispensatoire écrit en novembre. Il sera basé essentiellement sur des exercices en lien avec les compétences attendues dans le cadre du CEB d'éveil scientifique et sur votre maîtrise des connaissances de base nécessaires à l'enseignement des sciences à l'école primaire.

En cas de réussite, les crédits du module sont validés.

En cas d'échec, si l'étudiant est admis à poursuivre le parcours Go Teaching, un examen est organisé lors de la session de janvier.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Conformément au RGE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de novembre est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté en janvier. Par contre, toute absence à la session de janvier, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).